

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DE SANTÉ DE VILLE-ÉVRARD**

202 Avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne
STANDARD : 01 43 09 30 30

LES CONTACTS :

- **Coordonnatrice générale des soins**
Marie-Paule BOISSEL
- **Cadres supérieures de santé direction des soins**
Isabelle NYOBE NLEND
I.nyoblenlend@epsve.fr

Véronique MOREAU
v.moreau@epsve.fr

- **Cadre de Santé direction des soins**
Audrey FORMONT
a.formont@epsve.fr

- **Secrétariat de la direction des soins**
directionsoins@epsve.fr
Fabienne POULAIN
01 43 09 32 33
Isabelle JEANVOINE
01 43 09 33 54

- **Direction des ressources humaines secrétariat**
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61-33 53



INFIRMIER.ERE EN UNITE D'HOSPITALISATION A TEMPS PLEIN (UHTP)

Infirmier.ère IDE UHTP

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'hôpital public psychiatrique dessert 33 communes (sur 40) du département de la Seine-Saint-Denis qui compte 1 655 422 habitants avec une forte croissance démographique de plus de 1% par an. Les équipes proposent une offre de soins complète et diversifiée pour les patients souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques : urgences, ambulatoire, hospitalisation, consultations spécialisées, plateau somatique, centres experts, remédiation cognitive et réhabilitation psycho sociale. En France, les services publics de psychiatrie sont organisés par « secteurs » c'est à dire des zones géographiques correspondant à des bassins de population d'environ 70 000 habitants. L'établissement couvre 15 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En 2022, Ville-Évrard a pris en charge 29 106 patients. Ses unités d'hospitalisation temps complet sont réparties sur cinq sites : Neuilly-sur-Marne, Aubervilliers, Bondy, Saint Denis et Montreuil. L'EPSVE dispose également d'un centre de recherche clinique et de deux instituts de formation (infirmier et cadre de santé).

POSTES VACANTS

- **Jour**

Aubervilliers :

Pôle G02 en 12h
Pôle G05 en 12h
Pôle G06 en 8h
Pôle G13 en 12h

Bondy :

Pôle G14 en 8h
Neuilly Sur Marne :

Pôle G09 en 9h
Pôle G12 en 8h
Pôle G15 en 8h
Pôle G18 en 8h

Saint Denis :

Pôle G01 en 12h
Pôle G03 en 12h
Pôle G04 en 12h

PSYCHIATRIE ADULTE

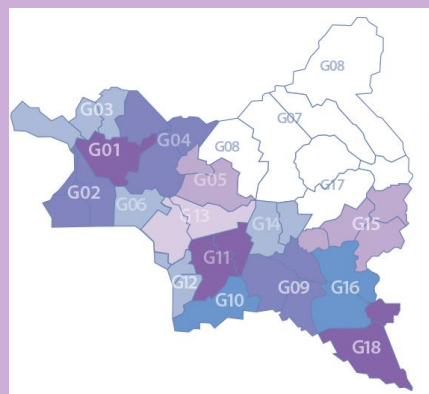
- **Nuit**

Aubervilliers :

Pôle G02 en 12h
Pôle G05 en 12h

Neuilly Sur Marne :

Pôle G15 en 10h





Infirmier.ère IDE UHTP

POSITION DANS LA STRUCTURE

Autorité hiérarchique :

- Coordonnatrice général des soins :
Mme BOISSEL Marie-Paule
- Cadre Supérieur de Santé
- Cadre de Santé

Autorité fonctionnelle :

- Chef de Pôle
- Responsables d'Unité Fonctionnelle

Liaisons fonctionnelles :

- Au sein du pôle : Équipe pluri-professionnelle des différentes UF du pôle
- Au sein de l'établissement : Communauté médicale, cadres supérieurs de santé et cadres de santé, directions fonctionnelles, service des admissions, service des spécialités, la formation professionnelle, médecine du travail, services des tutelles, pharmacie, service des transports, magasin général, IFSI de Ville Evrard.
- Liaisons externes : Etablissement de santé et médico-sociaux, clinique, médecins de ville et réseau de soins de ville, responsables de collectivités locales et tutelles, associations patients/parents/familles, ESAT, Associations professionnelles, instituts de formation des professionnels de santé.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Cadre de santé en unité de soins
Cadre formateur en IFSI
IPA

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU POSTE

L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.

Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel.

Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif (article R.4311-1 du code de la santé publique).



Infirmier.ère IDE UHTP

MISSIONS & COMPETENCES REQUISES

Missions générales

Garantir la qualité, la sécurité de l'accueil des patients, des familles, des personnes (**entretien d'accueil et d'information, évaluation des risques et de l'urgence, administration des traitements prescrits**)

Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'unité et des orientations du service-Etablir un diagnostic infirmier (adapter les soins en fonction de l'orientation clinique, réaliser des entretiens infirmiers à visée psychothérapique, mettre en œuvre les programmes et les protocoles de soins et administration du médicament, observer et surveiller les troubles du comportement, formaliser la synthèse en utilisant les transmissions soignantes et réévaluer les actions de soins.

Garantir le bien-être et la sécurité du patient (surveiller et évaluer l'évolution des symptômes, l'observance et la tolérance au traitement)

Contribuer à la prise en charge individualisée des patients (établir et actualiser le dossier du patient : TC et DG IDE, participer aux soins éducatifs du patient et de son entourage, favoriser l'autonomie, l'insertion et réaliser des accompagnements extérieurs.

Contribuer à la communication interne et externe à l'unité (participer aux réunions cliniques et institutionnelles, recueillir et transmettre les informations aux partenaires des réseaux de soins et socio-éducatifs.

Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers (transmettre le savoir infirmier en participant à l'encadrement, l'accompagnement des étudiants et des nouveaux infirmiers et personnels, participer aux actions de formation permanente)

Contribuer aux activités à l'image et aux évolutions de l'institution. Participer aux groupes de travail sectoriel et intersectoriel de l'établissement. Participer à la recherche en matière de santé (participer aux actions de communications de l'établissement, participer aux actions de formations et d'enseignement - forum, actions d'information dans les communes, salons, enseignements cliniques).

Missions spécifiques

Implication dans des missions transversales, transfert, accompagnement.

Qualifications

Diplômes : Être titulaire du diplôme d'Etat Infirmier ou Diplôme d'Infirmier de Secteur Psychiatrique

Compétences requises

Connaissances :

Sémiologie,
Pharmacologie,
Pathologies spécifiques à la psychiatrie
Législation liée aux droits du patient en psychiatrie.
Règlements et protocoles en vigueur dans le service

Compétences générales

Capacités d'écoute, de négociation
Sens relationnel, diplomatie
Autonomie, esprit d'initiative
Rigueur
Organisation
Disponibilité
Assiduité

Compétences spécifiques :

Techniques de conduite d'entretien
Utilisation des logiciels institutionnels (cortexte, messagerie, intranet...)
Prévention et gestion de l'agressivité
Gestion des situations d'urgence